

**COMMUNE DE SERMAISES**  
**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL**  
**SÉANCE DU 27 JUIN 2022**

Envoyé en préfecture le 30/06/2022  
Reçu en préfecture le 30/06/2022  
Affiché le 30/06/2022  
ID : 045-214503104-20220630-2022822270622-DE

Nombre de conseillers en exercice : 19 – présents : 16 – procurations : 1 - Votants : 17

Le vingt-sept juin deux mille vingt-deux à vingt heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de M. James BRUNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 juin 2022.

Présent(e)s : M. BRUNEAU James, Maire - Mme AUVRAY Chantal - M. POISSON Joël - Mme PIETREMENT Janine - M. COULON Joël, adjoints – M. BOUILLON Robert M. ROSE Yannick – Mme PEURON Françoise – M. MERCIER Denis – M. SA DE OLIVEIRA Orlando - Mme MACÉ Sophie – M. ZANIER Walter – Mme DOZIAS Véronique – Mme LEMAIRE Audrey – Mme MARTINS Gaëlle - Mme LÉAL Cati.

Absents excusés : M. CHALANDARD Jean-Louis, M RIVET Vincent, Mme DOS SANTOS Sabine qui a donné procuration à Mme AUVRAY Chantal.

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Joël POISSON.

**II – TRAVAUX - ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS RUE DE CHARTRES ET THIGNONVILLE -  
BOULEVARD PASTEUR – IMPASSE GUY RÉNIER.**

Délibération 2022-22(à l'unanimité)

Mme Audrey Lemaire arrive à 21h05. Le nombre de votants passe à 18.

Monsieur le maire explique qu'il est prévu d'enfouir les réseaux secs boulevard Pasteur, rue de Chartres, Route de Thignonville, Route de Malesherbes, Impasse Guy Rénier à Sermaises. Cette opération sera phasée sur 2 ou 3 ans comme suit :

- 1 boulevard Pasteur
2. rue de Chartres et Thignonville
3. Impasse Guy Rénier
4. Route de Malesherbes

Une estimation des coûts pour les réseaux d'électricité a été demandé à la SICAP :

Boulevard Pasteur : environ 170mètres réseau BT et 11 reprises de branchements

Total Général : HT :	41 375.00€
Part SICAP à 70% :	28 962.00€
Part commune HT à 30% :	12 412.00€

Rue de Chartres et Thignonville : environ 270 mètres et 8 reprises de branchements

Total Général : HT :	61 993.00€
Part SICAP à 70% :	43 395.00€
Part commune HT à 30% :	18 598.00€

Impasse Guy Rénier : environ 60 mètres et 6 reprises de branchements

Total Général : HT :	24 684.00€
Part SICAP à 70% :	17 279.00€
Part commune HT à 30% :	7 405.00€

Route de Malesherbes : environ 600 mètres et 9 reprises de branchements

Total Général : HT :	84 217.00€
Part SICAP à 70% :	58 952.00€
Part commune HT à 30% :	25 265.00€

**TOTAL DE L'OPERATION : 212 269.00€**

**Total à charge de la commune : 63 680.00€**

Monsieur le Maire présente la proposition financière de Maîtrise d'œuvre du BET LEGRAND comprenant : AVP/PRO/ACT/VISA/DET/AOR. Et décomposée en trois tranches.

- 1<sup>ère</sup> tranche : Rue de Chartres et Thignonville :
- 2<sup>ème</sup> tranche : Boulevard Pasteur et Guy Rénier
- 3<sup>ème</sup> tranche : Route de Malesherbes

Montant :

Tranche ferme : 6 350€  
Tranche optionnelle ( tranche 2) : 2 300€  
Tranche optionnelle 2 ( tranche 3) : 2800€  
Total Mission MOE : 11 450 € HT soit 13 740 € TTC

Le Maire indique que la proposition financière du BET LEGRAND est financièrement intéressante et propose de l'accepter par décision en vertu de la délégation du conseil municipal au maire du 25 mai 2020.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acter cette opération
- autorise M. le Maire à signer les conventions financières avec la SICAP.
- donne à Monsieur le Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
pour extrait certifié conforme

En mairie, le 27 juin 2022

James BRUNEAU

